

## Heurs et malheurs de l'hospice des incurables (\*)

par P. BOURÉE

Si l'hôpital Laennec de Paris est, depuis le début du xx<sup>e</sup> siècle, plus spécifiquement orienté vers la pathologie pulmonaire, il n'en fut pas toujours ainsi, et c'est comme hospice pour incurables que cet établissement a vu le jour. Son histoire est intéressante, et mérite d'être retracée.

### *Origine et construction*

Du temps où les gentilshommes français avaient l'honneur à fleur de peau, et où les duels étaient monnaie courante, l'endroit appelé les « Prés-aux-Clercs » avait les faveurs des offensés qui y « invitaient » leurs offenseurs pour régler le différend qui les opposait. Mais, peu à peu, ces terrains se construisent : l'hôpital Saint-Germain en 1554 (futur magasin du Bon Marché) et, en 1634, l'Hospice des Incurables. Peu après, les duels sont d'ailleurs interdits et Richelieu punit très sévèrement ceux qui ignorent ou veulent ignorer la loi.

Cet établissement pour incurables doit sa naissance à deux ecclésiastiques : l'Abbé Joulet de Chatillon et le Cardinal de la Rochefoucauld.

L'Abbé François Joulet de Chatillon, Aumônier Ordinaire du Roy Henry IV, et ami du Duc de Sully, frappé par le sort des malades condamnés par les médecins et rejetés par tout le monde, fait inscrire sur son testament (1625) une donation « de tous ses biens sans aucune chose en excepter... au grand Hostel-Dieu de cette ville de Paris... pour commencer à faire bastir, construire et fonder en ceste ville ou fauls-bourgs de Paris, au lieu où ils adviseraient le plus commode, un hospital de maladyes incurables ». Mais ce geste généreux n'entraîne aucune réaction.

Cependant, quelque temps plus tard, l'idée est reprise par le Cardinal de la Rochefoucauld, Grand Aumônier du Roy, et oncle du célèbre auteur

---

(\*) Communication présentée à la séance du 25 mai 1974 de la Société Française d'Histoire de la Médecine.

des Maximes. Après une vie où le temporel a très largement dominé le spirituel, il prend en main la lourde charge de réformer les hôpitaux. A l'âge de 76 ans, sa notoriété et sa situation importante lui permettent d'établir un projet avec les administrateurs de l'Hôtel-Dieu, afin de poursuivre et développer l'action proposée par l'Abbé Joulet de Chatillon, en faveur des malades incurables.

Et c'est donc le 4 novembre 1634 qu'est signé le contrat pour la construction de l'Hospice des Incurables. Le Cardinal de la Rochefoucauld donne « 2 886 livres de rentes, 7 600 livres comptant et 18 000 livres à prendre sur la pension que lui faisait le Roy », contre la mise à sa disposition, pour la réalisation de cet établissement, de « dix arpents de terre audit Hôtel-Dieu appartenant... assise au terroir de Saint-Germain-des-Prés, en la grande rue sur le chemin qui mène à Sèvres ».

Ses fonctions de négociateur ne lui font pas négliger pour autant son sacerdoce : il ordonne à l'architecte de réserver une position primordiale à la chapelle de l'hospice, car, dit-il, « il n'est pas moins nécessaire de penser au salut des âmes qu'au traitement des corps ».

Mais les lenteurs de l'Administration en matière de bâtiment existent déjà, et ne semblent pas être l'apanage des temps modernes. En effet, les travaux commencent aussitôt, dès la signature du contrat, et l'autorisation officielle ne sera accordée qu'en 1637, par lettre patente du Roi Louis XIII : « Louis, par la grâce de Dieu Roi de France et de Navarre... jugeant ledit établissement nécessaire pour le bien et le soulagement de nos pauvres sujets, affligés de maux incurables, et afin de détourner des yeux du peuple un spectacle hideux et pitoyable... Nous avons ledit établissement agréé et approuvé, ainsi que l'exemption d'impôts... et avons ledit hôpital... affranchi, exempté et déchargé... de tous subsides, impositions, droits d'entrée, gabelles... car tel est notre bon plaisir... » Enfin, l'autorisation de l'Evêque de Metz, Abbé de Saint-Germain, propriétaire des terrains, n'est signée qu'en... 1638.

Avec l'apport de nombreux bienfaiteurs, les travaux avancent relativement vite, puisque les premiers malades entrent en mai 1637, ainsi que l'un des administrateurs venu « y habiter avec ses gens, et à ses frais ». Le 11 mars 1640, a lieu la consécration de l'église, dont l'autel contient les reliques de Saint Crespin, Saint Crespinien et Saint Maurice.

En 1658, l'Hospice des Incurables dispose déjà de 108 lits qui, après quelques variations dues aux fluctuations financières, atteindront le chiffre de 370 en 1788 (à l'époque, un lit revient à 10 000 livres, plus 3 000 livres d'entretien).

#### *Organisation intérieure*

Il existe trois catégories bien différentes de conditions d'hébergement à l'Hospice des Incurables :

- les gentilshommes et les ecclésiastiques ont leurs salles aménagées ;
- les particuliers, réputés pour être des « gens de distinction et de

piété », peuvent louer un appartement, mais ils doivent faire une aumône à leur entrée, et mener une vie tranquille ;

— enfin, les salles communes accueillent le reste de la population.

Malgré ces distinctions de locaux, n'entre pas qui veut dans cet établissement, et les critères d'admission sont très stricts :

— être âgé de plus de 16 ans ;

— être catholique (le certificat de baptême est exigé) ;

— donner tous ses biens à l'hôpital (mais néanmoins apporter son linge et sa vaisselle) ;

— et, bien évidemment, il faut être atteint de maladie incurable, « ... comme sont les relaschements et contractions invétérées, la dislocation des fractures des os qui n'ont été remis en temps convenable, les paralysies anciennes, les tumeurs extraordinairement grosses, les hergnes avec notables ruptures, les cheutes des gros boyaux, les précipitations de la matrice, grandes, invétérées et monstrueuses, les hydropisies confirmées, l'agitation continuelle et générale des membres, les chancres ulcerez, les gouttes nouées, la stupidité et autres pareils accidents que l'on estime sans remède ».

Une fois admis, l'uniforme de drap gris est obligatoire. Les malades et le personnel domestique doivent s'appeler « mon frère » ou « ma sœur », se confesser et communier une fois par mois. Bien entendu, de sévères punitions (carcan, prison, mise à la porte) sanctionnent les infractions au règlement.

L'horaire des activités est également établi avec rigueur et précision : lever à 5 heures, puis prière et lecture de l'Évangile (à genoux). De 6 heures à 7 heures, nettoyage des salles et soins aux malades. Après la messe : travail (obligatoire) en silence, distribué en fonction de la validité du malade. À 10 h 30, repas puis « récréation » de 11 heures à 12 heures. Après la récitation du chapelet, le travail reprend jusqu'à 16 h 30, dans les mêmes conditions. Enfin, la journée s'achève par le souper et la prière du soir, avant l'extinction des feux à 20 heures, et « le silence sera gardé jusqu'au lendemain après la messe ».

Les administrateurs et les médecins de l'Hospice des Incurables dépendent de l'Hôtel-Dieu, dont ils sont détachés. Le personnel est composé, au début, de cinq ecclésiastiques qui ne perçoivent aucun salaire, ils accomplissent leur tâche « sans autre récompense que d'être agréable à Dieu ». Puis les Sœurs de la Charité viendront les aider.

### *Les pensionnaires*

Nombre de personnages célèbres ont séjourné à l'Hospice des Incurables. Quelques-uns ont même eu droit à une pierre tombale dans la nef de la chapelle, mais bien peu restent encore lisibles actuellement.

On y retrouve les principaux fondateurs : l'Abbé F. Joulet de Chatillon, le Cardinal de la Rochefoucauld, Marguerite Rouillé, J.B. Lambert (Conseiller

du Roy), ainsi que d'autres notabilités : J.B. Bordes (Maréchal de France), plusieurs membres de la famille Turgot (dont Jacques Turgot, qui fut ministre de Louis XVI). La stèle de Mgr Camus, Evêque de Belley, est la seule parfaitement conservée. Ce dernier, sous prétexte d'observer les grands hommes dans la vie courante, les invitait chez lui, et les regardait à travers des trous préalablement percés dans les murs. De même, son langage est assez cru, pour l'époque : « Un homme seul peut faire plusieurs péchés : blasphémer, mentir, assassiner, mais le péché de la chair est si grand qu'il faut être deux pour le commettre », dit-il, un jour, au cours d'un sermon à la Charité.

Marguerite de la Sablière, égérie de La Fontaine, séjourne longtemps aux Incurables, dans les appartements réservés aux notabilités. Après avoir créé un des plus brillants salons parisiens où se rencontraient les grands noms de l'époque, « la belle Sablière » se retire à l'Hospice des Incurables, où « elle passe quasi toute sa vie, sentant avec plaisir que son mal n'est pas comme celui des malades qu'elle sert. Les supérieurs de cette maison sont charmés de son esprit, elle les gouverne tous, ses amis vont la voir, elle est toujours de très bonne compagnie », selon Mme de Sévigné. Mais elle quitte l'Hospice peu avant de mourir.

Blaise Pascal veut terminer ses jours dans cet établissement, il « prie donc de lui faire cette grâce que de le faire porter aux Incurables, parce qu'il a un grand désir de mourir en la compagnie des pauvres ». Mais l'évolution trop rapide de sa maladie ne lui en laisse pas le temps.

La chapelle a eu la visite de Bossuet qui y prêcha du haut de la chaire.

Plus tard, après la Révolution, la « Veuve Simon », femme du géôlier de Louis XVII, impose à tous ceux qui l'approchent, au cours de son séjour à l'Hospice, le récit de la ruse qu'elle aurait employée pour faire évader son jeune prisonnier.

Puis, on remarque le passage de quelques noms célèbres dans le monde des Arts et des Lettres. Ces dernières années, l'Hôpital Laennec a reçu, entre autres, un grand couturier, un metteur en scène connu, un cosmonaute russe, etc.

#### *Infortunes et transformations*

Dans son Mémoire sur les Hôpitaux de Paris, Tenon donne une description exacte de l'Hospice des Incurables (1788) : « Sa forme et sa distribution se caractérisent : ce sont deux hôpitaux en croix, séparés par l'église, l'un pour les hommes et l'autre pour les femmes. »

Comme dans tout le pays, la Révolution de 1789 entraîne d'énormes bouleversements dans les hôpitaux. Une garde civique, exigeant 1 litre de vin par jour et par tête, est formée par les pensionnaires les plus valides, pour assurer la sécurité des autres malades. Quand le Comité de Mendicité de l'Assemblée Constituante vient visiter l'Hospice, il est saisi de nombreuses plaintes se rapportant surtout au matériel et aux sœurs soignantes, qui vont d'ailleurs partir peu de temps après.

En 1801, les hommes quittent l'établissement pour aller à l'ancien Couvent des Recollets qui deviendra l'Hospice des Incurables - Hommes, puis, après rénovation, l'Hôpital Villemin. Il ne reste donc plus que les femmes, ce qui fait donner le nom d'Hospice des Incurables - Femmes à la maison « uniquement destinée aux femmes âgées de soixante-dix ans au moins, percluses de leurs membres, mutilées ou défigurées par quelque accident ou enfin atteintes d'infirmes incurables ».

Les Sœurs de la Charité réintègrent l'Hospice en 1810, et l'on effectue les réparations rendues nécessaires par l'absence d'entretien pendant de longues années. Plus tard, le départ des femmes est décidé et, en 1869, l'Hospice des Incurables est fermé. Pendant la guerre de 1870, il est réouvert comme hôpital-annexe de la Charité, et il est refermé en 1871. Mais, devant la surcharge des autres hôpitaux, l'Hospice est ouvert une nouvelle fois en 1874, sous le nom d'Hôpital Temporaire, avec son administration indépendante.

Le caractère « temporaire » de cet hôpital semblant absolument illusoire, il est décidé de le changer de nom, et de le baptiser « Hôpital Laennec » (1878).

Des travaux d'amélioration vont se succéder : installation du chauffage et éclairage au gaz (1880), d'un pavillon de bains (1900), construction du Dispensaire Léon-Bourgeois (1913), du pavillon de chirurgie (1925), puis des pavillons Lombard et O.R.L.

Mais, après avoir dépassé 700, le nombre de lits va très sensiblement diminuer, du fait de la transformation continuelle des anciennes salles communes en petites chambres modernes à 1, 2 ou 3 lits. A l'heure actuelle, la moitié seulement des salles sont refaites ; l'amélioration totale des conditions d'hébergement est un des buts recherchés par les plans « d'humanisation » des hôpitaux. L'extérieur des bâtiments bénéficie également de ces projets : un des coins de la cour d'honneur, dont les murs étaient très délabrés, est en restauration et accueillera un service d'hospitalisation à domicile ; et la refonte totale du pavillon Lombard permettra sans doute l'installation d'un service de psychiatrie (le projet final ne prévoit plus que 415 lits).

Par suite des modifications incessantes et des progrès de la médecine, l'Hospice des Incurables avait perdu sa vocation première de véritable anti-chambre de la mort, et le changement de nom s'imposait, si on voulait ne pas effrayer les malades. Orienté en grande partie vers la tuberculose, l'hôpital Laennec a été le siège de nombreux travaux sur la pathologie pulmonaire et a énormément contribué aux réalisations thérapeutiques et préventives actuelles. Mais les autres spécialités comme la gastro-entérologie, l'endocrinologie, la chirurgie générale et thoracique, l'O.R.L., l'ophtalmologie, la stomatologie, etc., ont su également se tailler une place importante dans cet ancien Hospice des Incurables, condamné à plusieurs reprises, mais qui, sous le nom d'Hôpital Laennec, semble bien être reparti pour une longue carrière.